



Réseau vignobles et cépages rares

M14

Méthode

Sensibilisation des élus locaux à la relance du vignoble

Résultats attendus :

- *Remerciement des communes pour leur soutien.*
- *Sensibiliser des conseillers municipaux au projet associatif de relance du vignoble des Coteaux du Gier.*

Quoi ?

Organisation d'une dégustation des vins locaux pour chaque commune adhérente de l'Association pour la Restauration et le Développement du Vignoble des Coteaux du Gier.

Comment ?

- Mise en place d'une séance test auprès du conseil municipal d'une commune dont le maire est convaincu de la pertinence de l'action de l'association.
- Bilan de la séance test débouchant sur la mise en place de supports écrits.
- Présentation de l'initiative dans le bulletin de communication de l'association.
- Sollicitation verbale des maires des communes concernées.
- Sollicitation officielle suggérant des modalités pratiques d'organisation (horaires notamment).
- Intervention, à l'issue d'une séance de conseil municipal, de 3 à 4 membres de l'association dont le président et les vignerons du secteur :
 - présentation de l'association et des projets en cours,
 - dégustation des vins locaux commentée par les vignerons.
- Remise en séance d'un document présentant les bases de la dégustation de vin ainsi que le descriptif des cuvées dégustées.

Avec qui ?

Association pour la Restauration et le Développement du Vignoble des Coteaux du Gier.
Les communes du territoire.

Pour approfondir

Fiche action n° 22 Sensibilisation des élus à la relance du Vignoble des Coteaux du Gier.

Facteurs de réussite :

- Intervention à l'issue d'un Conseil municipal dont l'ordre du jour est allégé.
- Solliciter les maires verbalement avant l'envoi du courrier officiel.
- Illustration concrète du travail de l'association.

Association pour la
Restauration et le
Développement du
Vignoble des coteaux du
Gier (ARDVCG),
2 rue Pierre Mussieux
42800 Tartaras

© Anne Déplaudé
☎ 04 77 75 91 20
✉ ardvcg.asso@voila.fr

Rhône-Alpes

